

Chèr·e·s adhérent·e·s,

Le confinement que nous venons de traverser a constitué une "pause" très particulière dans nos vies, pendant laquelle nous avons été privés de nos activités sociales et de loisirs, qui rythment d'habitude si joyeusement nos existences.

**Après mûre réflexion - après avoir posé les pour et les contre, c'est avec regret que nous vous informons que les activités de loisirs de la MJC ne pourront pas reprendre en cette fin de saison.**

Vous le savez, le plan de sortie du confinement établi par le gouvernement nous impose encore beaucoup de limites et d'interdictions. La nécessité du respect des consignes sanitaires, le fait que les activités sont en très grande majorité collectives, que d'autres sont incompatibles avec le port d'un masque etc..., nous ont conduit, ce vendredi matin 5 juin, à estimer que les conditions n'étaient pas réunies pour la reprise des ateliers hebdomadaires.

Comme vous le savez, vos participations financières aux activités servent intégralement à rémunérer les intervenant·e·s qui encadrent vos cours, mais **elles servent aussi à rémunérer notre personnel de ménage, d'accueil et de communication, à organiser des événements culturels et interculturels tout au long de la saison, ainsi qu'à entretenir les locaux et le matériel pour vous accueillir dans les meilleures conditions.**

Vous le savez, la pérennité de notre association d'éducation populaire est fragile : elle dépend de l'équilibre budgétaire de ses ateliers. La MJC ne dégage aucun bénéfice qui lui permettrait de constituer des réserves injustifiées. Elle doit par ailleurs engager de nouvelles dépenses pour pouvoir rouvrir (gel, plexiglas, etc...). Aussi la charge qui va rester à la MJC représente plusieurs dizaines de milliers d'Euros.

**C'est pourquoi, face à cette situation exceptionnelle, nous invitons toutes celles et ceux qui le peuvent à se montrer solidaires en nous permettant de conserver la cotisation à leur activité.\***

Si ce don ne vous est pas possible financièrement, nous vous proposons un dédommagement sur la base d'un remboursement par chèque, dont le montant sera fixé par le Conseil d'Administration dans les prochains jours. Nous vous remercions de nous faire part de votre demande de remboursement à l'aide de **ce formulaire**, avant le 22 juin 2020, en nous le renvoyant avec une enveloppe dûment affranchie, libellée à votre adresse.

Durant cette période si particulière, nous avons été très attachés à maintenir le lien avec vous, via les réseaux sociaux et nos newsletters. Nous souhaitons poursuivre cela en vous proposant de clôturer comme il se doit cette saison atypique par des moments conviviaux : nos différents animateurs reprendront contact avec vous, par différents moyens (visio, mail, ...), au cours du mois de juin.

Nous vous informons enfin que depuis le 2 juin, il vous est de nouveau possible de joindre la MJC par téléphone au numéro habituel (*ci-dessous*). L'accueil physique rouvrira le mardi 23 juin, aux jours et horaires suivants : mardi 9h-14h / mercredi 13h-17h / jeudi 9h-14h. Les inscriptions pour la saison prochaine seront possibles à partir du 23 juin : à l'accueil, par téléphone ou mail à l'adresse suivante **info@mjc-flers.fr**. Nous espérons vous retrouver toutes et tous en pleine forme pour la saison prochaine et nous tenons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions d'ici là.

Vous remerciant par avance, au nom de toute l'équipe de notre association, pour votre compréhension, votre participation et votre soutien,

Sincères salutations,

**Le Bureau de l'association**

Sophie RENAUDIN, Présidente

Jacques DUPERRON, Trésorier

Aurore LERICHE, Secrétaire

*\* Ceci ne concerne pas les sorties à l'opéra et au théâtre : pour les personnes inscrites à ces événements ponctuels de ce printemps 2020, sachez que votre remboursement est en cours !*